

provenance du secteur privé ont atteint 118 millions de dollars. Les subventions gouvernementales représentaient 34 % du total des recettes des troupes de théâtre, 32 % de celles des compagnies d'opéra, 37 % de celles des orchestres et 45 % des recettes des corps de ballet. Par ordre décroissant, les principaux bailleurs de fonds ont été le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les gouvernements municipaux ou régionaux.

Au total, les dons provenant du secteur privé représentaient une somme se situant entre les contributions des gouvernements provinciaux et celles faites au niveau municipal dans le cas des troupes de théâtre et des corps de ballet, tandis que, pour les compagnies d'opéra, les dons du secteur privé ont été plus importants que les subventions de l'ensemble des gouvernements; dans le cas de la musique, ils se situaient entre les contributions du gouvernement fédéral et celles des provinces.

Du côté des dépenses, les frais de personnel représentaient en moyenne autour de 55 % des dépenses des troupes de théâtre, moins de 50 % des dépenses des corps de ballet et des compagnies d'opéra et 68 % des déboursés des orchestres. La publicité et les frais d'administration représentaient chacun entre 4 % et 11 % des frais totaux, selon la discipline artistique considérée. Les autres coûts de production, tels que les décors, les costumes, les accessoires, le matériel technique et les billets, ont représenté 18 % des dépenses totales dans le cas des troupes de théâtre, 10 % dans le cas des orchestres, 25 % dans le cas des corps de ballet et 22 % dans le cas des compagnies d'opéra.

Le théâtre professionnel est la forme nettement dominante des arts d'interprétation au Canada. En 1986, plus de troupes de théâtre professionnelles ont offert plus de spectacles et attiré des auditoires canadiens plus nombreux que l'ensemble des groupes professionnels voués à l'interprétation de la musique, du ballet et de l'opéra.

Orchestres symphoniques. La plupart des grandes villes du Canada parrainent aujourd'hui leurs propres orchestres symphoniques. Plusieurs de ces orchestres, dont ceux de Toronto, Montréal et celui du Centre national des arts, jouissent depuis longtemps déjà d'une renommée mondiale.

Danse. Trois importantes compagnies canadiennes de danse classique, le National Ballet, le Royal Winnipeg Ballet et Les Grands Ballets canadiens, sont acclamées partout avec enthousiasme. Au cours des dernières années, on a vu apparaître de petites troupes professionnelles communément appelées compagnies de ballet de chambre ou de concert, ainsi qu'un nombre croissant de troupes

de danse moderne d'avant-garde, au style innovateur, telles que le Toronto Dance Theatre, la compagnie de danse Robert Desrosiers et le Anna Wyman Dance Theatre, qui présentent des programmes tout aussi intéressants que variés.

L'opéra, au Canada, est l'art d'interprétation le plus limité dans sa sphère d'influence; néanmoins, cette forme d'expression artistique, la plus somptueuse, attire un nombre de plus en plus élevé de fervents. La Compagnie d'opéra canadienne présente maintenant ses productions d'un bout à l'autre du pays.

Panorama régional. Dans le domaine des arts d'interprétation, l'activité se caractérise par des différences régionales découlant de la diversité géographique et démographique du Canada. Les compagnies d'arts d'interprétation s'établissent naturellement dans les secteurs les plus peuplés. Les grandes villes leur offrent un marché solide, en même temps qu'un climat propice à la création, un lieu favorable à l'apprentissage et un bassin d'artistes qui stimulent le développement des arts. Mais au Canada, les grandes villes sont peu nombreuses et très inégalement réparties à travers le territoire national.

Depuis 1980, le programme des initiatives culturelles du ministère des Communications a versé des contributions de l'ordre de 100 millions de dollars aux arts d'interprétation en région ainsi qu'aux organismes s'occupant du patrimoine pour la rénovation ou la construction d'installations adéquates et la tenue de festivals et de manifestations spéciales.

Les concentrations de population qui ne suffisent pas à faire vivre des troupes d'artistes interprètes obligent ces dernières à chercher des auditoires ailleurs. Celles-ci entreprennent donc des tournées. En 1986, plus d'une représentation théâtrale sur quatre a été donnée en tournée; pour les orchestres, la proportion était d'un concert sur huit; pour le ballet, d'un peu moins d'un spectacle sur deux; et pour l'opéra, d'environ une représentation sur cinq.

Un autre principe sous-tend les tournées. Au niveau de la politique nationale, ce principe a été officiellement consacré en 1968 dans une déclaration du gouvernement fédéral en faveur de la démocratisation des possibilités de culture et de la décentralisation des ressources culturelles. La politique énoncée avait pour objet de faire en sorte que le plus grand nombre possible de Canadiens aient accès aux arts d'interprétation. Dans cette perspective, l'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada est venu en aide depuis à de multiples groupes d'artistes partout au Canada, et souvent dans des localités très éloignées. L'expansion de ce marché est également attribuable au